

**Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale |
Séance du 5 mai 2026**

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2026-05-05-20 | Finances Communales - Budget Annexe
Résidence Autonomie A.CROIZAT - Décision Modificative n°1
Rapporteur** Moyse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 17
Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 14
Nombre de pouvoir : 1
Nombre d'excusés : 2
Convoqué le 30 avr. 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mai, À 17H30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse , Président.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse , Madame Nicole Auvray , Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Mour, Monsieur Francis Schilliger, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Véronique Brard-Wulfranc, Madame Sylvie Braham, Madame Chantal Joly, Madame Chantal Lefebvre, Madame Claudine Morel, Monsieur Jean Pierre Mirey, Monsieur Jacques Dutheil.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Alain Goussault donne pouvoir à Madame Nicole Auvray .

Etaient excusés sans pouvoir :

Monsieur Mohammed Karabila, Madame Khadija Berraho.

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales notamment son article L 1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M 22,
- La délibération du Conseil d'Administration du 03 février 2026 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2026,
- La délibération adoptant le compte administratif 2025,
- La délibération statuant sur les affectations de résultat.

Considérant :

- Que cette 1ère décision modificative intègre :
 - Les écritures de reprise du compte administratif à savoir l'affectation des résultats de l'exercice 2025,
 - Des ajustements de dépenses et de recettes

Le Conseil d'administration décide :

- D'adopter la décision modificative n°1 comme suit :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses		
Nature		Montant
6215	Refacturation des charges de personnel	7 895.85€
6287	Remboursement de frais	1 581.01€
6541	Créances admises en non-valeur	1 385.00€
Total		10 861.86€

Recettes		
Nature		Montant
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 581.01€
7817	Reprise sur amortissements dépréciations et provisions	280.85€
Total		10 861.86€

INVESTISSEMENT :

Dépenses		
Nature		Montant
2184	Mobilier	722.81€
2188	Autres immobilisations corporelles REPORT 2025	8 788.24€
491	Dépréciations des comptes de redevables	280.85€
Total		9 791.90€

Recettes		
Nature		Montant
001	Résultat d'investissement reporté	9 321.36€
165	Dépôts et cautionnements reçus	470.54€
Total		9 791.90€

Résultat du vote :

Par : 15 voix pour

Pour extrait conforme,
Le président du CCAS



Le secrétaire de séance

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 06/05/2026

Identifiant de télétransmission : 076-267600534-20260505-2026-05-05-20-DE

Publié ou notifié : **18 MAI 2026**